

## Les plaisanciers satisfaits de l'amélioration de la sécurité

Maupas Plaisanciers a tenu son assemblée annuelle samedi dernier au Pavillon de l'Aunis en présence du Maire Serge Kubryk. Les plaisanciers ont remercié la municipalité pour les aménagements visant à assurer la sécurité de l'embarquement à la zone du Maupas. Ils ont également apprécié la création d'une capitainerie dotée de personnel dont la présence journalière contribue à une meilleure utilisation de l'espace nautique à l'embarcadère. Le maire a indiqué que « **les enrochements situés à la sortie de la cale seraient retirés fin septembre pour être repositionnés en début de saison 2011, en tenant compte des remarques des utilisateurs et du centre technique** » Jacques Flatin, président de l'AMP, a présenté la charte signée par le président de la FNPPSF avec les trois ministres de tutelle.

Les travaux de la Fédération des plaisanciers ont permis d'éviter la mise en place d'un permis de pêche en mer. Ses propositions lors du Grenelle de la mer, sur la préservation de la ressource, la lutte contre le braconnage et la sécurité en mer ont été largement retenues par tous les signataires de la charte. Enfin, un pied à coulisse permettant de vérifier la taille des coquillages a été remis à tous les adhérents. Par le passé, ils avaient reçu une réglette pour mesurer la taille des poissons. Rappel : cérémonie des disparus en mer, le 21 août, à 16 h 30, devant la capitainerie.